

N°AG/2023/112

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 décembre 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 décembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 37 Votants : 47

Séance du 19 décembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES
Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Richard ZEIGER
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Guy AVENIA, pouvoir à Madame Isabelle CLAUDET
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Bernard MORAINÉ
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN.

AG/2023/112

Conseil communautaire du
19 décembre 2023

Objet : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN.
(voir projet de modification des statuts en pièce jointe)

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-17 et L. 5211-5,

VU l'arrêté préfectoral N°PREF/DCLD/2002/0995 du 17/12/2002 portant constitution de la Communauté de Communes du Jovinien,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/DCL/BCL/2019/0753, en date du 05/06/2019, constatant les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

VU l'arrêté préfectoral N° PREF/DCL/BCL/2017/0515 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

VU l'arrêté préfectoral N° PREF/DCL/BCL/2022/0092 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-17, L.5211-20 et L.5214-16,

VU le code général des collectivités territoriales et, notamment l'article L.5211-5-1 du CGCT relatif aux mentions obligatoires stipulées dans les statuts des EPCI,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), prévoit la possibilité de transférer de nouvelles compétences aux communautés de communes,

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour nos statuts étant donné la prise de compétences obligatoires et optionnelles,

VU la conférence des Maires du mardi 5 décembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

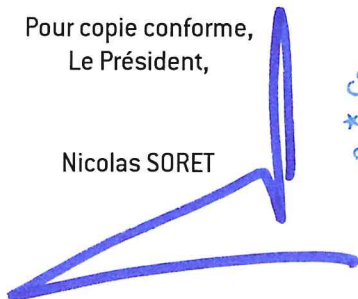
Abstention : 0

APPROUVE la modification des statuts selon la proposition annexée,

AUTORISE le Président ou son représentant dûment habilité à signer toutes pièces administratives relatives à ces statuts.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

